

Le Dragon

La monnaie locale pour Fribourg

POURQUOI LES DRAGONS

- Soutenir le commerce de proximité
- Transmettre un message positif en faveur de la transition écologique

AVANTAGES POUR LES COMMERCES

- Attractif dès le départ: vendre des dragons reçus gratuitement
- Opportunité supplémentaire d'établir un lien avec le client
- Création d'un réseau solidaire

POINTS CLÉS

- Billet unique d'une valeur de 10 dragons.
- Indexé à la monnaie nationale: 1 dragon = 1 franc. Facile à comptabiliser
- Solidarité: chaque commerce fait la promotion des dragons et des commerces participants.
- Simplicité et transparence:
 - o les dragons sont vendus par les commerces et l'association
 - o chaque dragon encaissé est revendu dès que possible pour garder un solde neutre
- Un événement culturel est associé à l'émission de nouveaux dragons

LES RÈGLES

1. L'association est seule autorisée à imprimer les dragons.
2. Les clients paient en dragons un montant inférieur à la somme due et font l'appoint en francs suisses. Rendre des francs suisses sur des dragons est laissé au bon vouloir du commerçant.
3. Tous les commerces participants acceptent les dragons.
4. L'association en conformité avec sa charte et ses statuts, décide de l'adhésion et de l'exclusion des membre-prestataires.
5. En général, les commerces favorisent les dragons - et la solidarité envers le réseau - plutôt que leurs bons-cadeaux individuels.
6. Un commerce qui a de la peine à écouler ses dragons peut demander l'aide de l'association.
7. Si un membre-prestataire quitte l'association, il rembourse les dragons qu'il a perçus, soit en francs soit en dragons.